

REPUBLIQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT DU HAUT-RHIN
ARRONDISSEMENT DE GUEBWILLER

COMMUNE DE WUENHEIM

P R O C E S - V E R B A L

des Délibérations du Conseil Municipal

SEANCE DU 30 NOVEMBRE 2004

L'an deux mil quatre, le trente novembre, à vingt heures, était assemblé en session ordinaire, après convocation légale et en nombre valable, le Conseil Municipal de la Commune de WUENHEIM.

ETAIENT PRESENTS : MM. Roland MARTIN, Maire, Michel FUGLER, Jean MARIN, Vincent WERNER et Mme Josiane NIBLING, Adjoints, Mmes Christiane HASSENFORDER, Christine MUNSCH, Sylvie PLAIN et Chantal BUCHMANN, Conseillères Municipales, MM. Jean-Marc WEBER, Bertrand MECHLER, Olivier GASSER, Hubert ROTHENBURGER, Christian JOB et Bernard JUNCKER, Conseillers Municipaux.

ABSENT avec EXCUSE : Néant.

ABSENT sans EXCUSE : Néant.

SECRETAIRE DE SEANCE : Mme Martine REININGER.

ORDRE DU JOUR

- 1/ Approbation des Procès-Verbaux des séances des 14/09/2004 et 25/10/2004
- 2/ Chasse : remplacement de l'estimateur des dégâts de gibier – période 1997-2006
- 3/ Décision modificative N° 1 au Budget M 14
- 4/ Personnel communal : régime indemnitaire
- 5/ Contrat temps libres
- 6/ Construction d'un pôle communal : résultat de l'appel d'offres
- 7/ Palmarès 2004 des maisons fleuries
- 8/ Comptes-rendus des diverses commissions
- 9/ Comptes-rendus des délégués aux différents organismes extérieurs
- 10/ Divers (fixation des tarifs fonds de coupes + vente de sapins de Noël – prise en charge des frais des fêtes de Noël (Ecoles + personnes âgées) – orientations budgétaires 2005 – DGE 2005 – location de la pêche – affaire Haering – informations diverses)

M. le Maire ouvre la séance à 20h00 précises et salue bien cordialement l'assemblée.

Puis, il adresse ses remerciements et/ou félicitations :

- aux organisateurs de la Fête du Vin Nouveau les 25, 26/09 et 02/10/2004,
- à l'Association "Les Randonneurs" pour l'organisation de la marche de nuit le 16/10/2004,
- au Corps des Sapeurs-Pompiers pour la vérification des bouches à incendie le 06/11/2004,
- aux organisateurs ainsi qu'aux généreux donateurs de la collecte du sang du 09/11/2004,
- aux Adjoints et conseillers pour l'organisation de la soirée "jeunes" du 10/11/2004,
- aux organisateurs et participants à la commémoration de l'Armistice le 11/11/2004,
- à Mme Pannwitz pour le prêt de la "flamme" pour la cérémonie du 11/11/2004,
- au Conseil de Fabrique, à la Société de Musique "Espérance", à l'organiste M. Derycke, à Mme Dominique Martin et à la Maîtrise "Gabriel Fauré" de Marseille pour l'excellent concert donné en l'église Saint-Gilles le 14/11/2004, au profit de la restauration de l'église,
- à M. et Mme Emberger pour le don d'un pressoir,
- à Mme Chaffange nommée au grade de Chevalier des Palmes Académiques,

Enfin, il fait part des lettres de remerciements émanant de :

- l'Inspection de l'Education Nationale de Guebwiller pour la participation financière de la commune à l'Association pour les Enfants Lecteurs,
- la Prévention Routière et l'Association Française des sclérosés en plaques pour la subvention communale 2004.

Avant d'entamer l'ordre du jour, M. le Maire informe ses collègues qu'il est amené à retirer le point N° 6 du présent ordre du jour relatif à la piste cyclable "Soultz-Wuenheim-Hartmannswiller", un certain nombre de compléments d'information sur le sujet devant être fournis par les services du Conseil Général. En l'état, le dossier ne peut être traité par le Conseil.

Puis, l'ordre du jour est abordé.

1° / POINT : APPROBATION DES PROCES-VERBAUX DES SEANCES DES 14/09/2004 ET 25/10/2004 :

Les procès-verbaux des séances des 14/09/2004 et 25/10/2004 sont approuvés à l'unanimité.

2° / POINT : CHASSE : REMPLACEMENT DE L'ESTIMATEUR DES DEGÂTS DE GIBIER : PERIODE 1997-2006 :

Par délibération en date du 30/05/1997, le Conseil Municipal avait désigné à l'unanimité M. André Sommereisen de Rouffach en tant qu'estimateur des dégâts de gibier. Or, ce dernier ne peut plus assurer cette tâche pour des questions de santé.

Cet été, il a fallu faire appel d'urgence à un autre estimateur, en l'occurrence M. Joseph SCHERMESSER de Gundolsheim qui a accepté la mission.

L'adjudicataire du lot de chasse concerné (lot N° 2) a donné son consentement à cette nomination.

Le Conseil Municipal est invité à se prononcer sur cette nomination.

Adopté à l'unanimité par le Conseil Municipal.

3° / POINT : DECISION MODIFICATIVE N° 1 AU BUDGET M 14 :

Le vote du Budget Primitif est intervenu lors de la séance du 23/03/2004.

Depuis lors, des modifications sont intervenues et nécessitent une décision modificative au budget.

Le tableau ci-après retrace ces modifications et fournit les explications correspondantes, à savoir :

OBJET	DEPENSES		RECETTES	
	Article	Montant	Article	Montant
Construction d'un pôle Communal	2031	+ 20.000 €		
	231318	- 20.000 €		
Incendie du clocher de l'église	61522	70.000 €	7911	70.000 €

Le Conseil Municipal est invité à se prononcer à ce sujet.

Adopté à l'unanimité par le Conseil Municipal.

4° / POINT : REGIME INDEMNITAIRE DU PERSONNEL COMMUNAL :

Par délibérations en date du 02/12/2003 et du 23/03/2004, le Conseil Municipal s'était prononcé pour l'attribution du régime indemnitaire au personnel communal.

Ainsi que préconisé par les textes, le Conseil Municipal doit se prononcer chaque année sur cette attribution.

En conséquence, le Conseil Municipal est invité à :

- reconduire le versement de l'indemnité d'administration et de technicité pour les agents appartenant aux grades ci-dessous :

<u>GRADE</u>	Montant de référence annuel au 01.01.2002	<u>Coefficient multiplicateur</u> (entre 1 et 8)
Adjoint Administratif Principal de 1 ^{ère} classe	449,79 €	4
Adjoint Administratif	438,65 €	4
Agent Territorial Spécialisé des Ecoles Maternelles de 2 ^{ème} classe	424,46 €	4
Agent d'entretien	415,39 €	4

- autoriser le Maire à fixer le montant individuel dans la limite d'un coefficient multiplicateur compris entre 1 et 8,

- décider d'un versement mensuel suite à l'instauration de la retraite additionnelle de la fonction publique (agents affiliés à la CNRACL),

- les crédits nécessaires seront prévus au Budget Primitif 2005, article 6411.

Adopté à l'unanimité par le Conseil Municipal.

5° / POINT : CONTRAT TEMPS LIBRES :

Depuis deux années, la commune s'est engagée à promouvoir des activités pour les jeunes pendant les vacances en partenariat avec les communes de Jungholtz, Rimbach et Rimbach-Zell ainsi qu'avec l'Association "4 pour 1" qui coordonne l'ensemble.

Pour développer les activités tout en minimisant leur coût pour les familles, la commune envisage de signer un contrat temps libres (C.T.L.) avec la Caisse d'Allocations Familiales du Haut-Rhin (C.A.F.).

Ce partenariat sur trois ans, engage la commune à financer pour chaque jeune de Wuenheim la somme de 15,24 € **par an (au minimum) et la C.A.F. s'engage** à rembourser 54 % net des dépenses de fonctionnement.

Sur proposition de la commission "jeunesse-associations-loisirs-école" réunie le 18/11/2004, le Conseil Municipal est invité à :

- autoriser le Maire à signer un contrat temps libres avec la C.A.F. du Haut-Rhin.

Oùï les explications et précisions données par M. Marin, Adjoint, ce point est adopté majoritairement par le Conseil Municipal, à l'exception de M. Weber qui s'abstient. Ce dernier précise qu'il ne met pas en cause l'attribution d'une subvention à l'Association "4 pour 1".

6° / POINT : CONSTRUCTION D'UN PÔLE COMMUNAL : RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES :

La commission d'appel d'offres s'est réunie le 22/11/2004 et a procédé à l'ouverture des plis concernant la construction d'un pôle communal. Tous les lots ont été fructueux et ont été attribués à :

N° des LOTS	TITRE DU LOT	ENTREPRISES RETENUES	PRIX H.T.
1	Gros-Oeuvre	BAT.TEIX – Hésingue	24.999,71 €
2	Murs composites isolés - Charpente	MATHIS – Muttersholtz	61.140,00 €
3	Bardage - Etanchéité	SOPREMA – Mulhouse	15.296,14 €
4	Menuiserie extérieure bois - VR	BAUMGRATZ – Wuenheim	11.922,00 €
5	Plâtrerie-Cloisons sèches	STEPEC – Mulhouse	14.259,66 €
6	Faux Plafonds	PLASTISOL – Wittelsheim	3.095,17 €
7	Electricité - VMC	BAUER – Burnhaupt-le-Haut	9.601,45 €
8	Chauffage gaz - Sanitaire	HUG – Cernay	13.415,00 €
9	Carrelage	CAMPEIS – Colmar	2.521,97 €
10	Menuiserie intérieure	BREY – Réguisheim	3.951,00 €
11	Peinture intérieure	GSCHWENDER – Sentheim	3.640,80 €
12	Revêtement de sol	C.D.R.E. – Geispolsheim	5.596,52 €
13	Terrassement – V.R.D. – Espaces verts	ROYER Frères – Moosch	23.989,97 €
		TOTAL :	193.429,39 €

L'estimation initiale s'élevait à 202.160 € H.T. Le Conseil Municipal en prend acte.

7° / POINT : PALMARES 2004 DES MAISONS FLEURIES :

MAISON AVEC JARDIN OU COUR

1. M. et Mme SIFFERT Daniel – 8A, Rue du Vignoble..... 18,50 points
2. M. et Mme SIFFERT François - 6, Rue du Vignoble 18,33 points
3. M. et Mme ROBISCHUNG Antoine - 8, Rue du Réservoir 16,75 points
4. M. et Mme JUNCKER Bernard - 32Bis, Rue Principale 16,42 points

5. M. et Mme ETCHEVERRYA - Jean Louis - 2, Rue Principale 15,42 points
6. M. et Mme SCHMITT Marcel - 10, Route de Cernay 15,08 points
7. M. et Mme MONAMI Louis - 7A, Rue de la Fonderie 15,00 points
8. M. et Mme GERBER Patrick - 152, Rue Principale 14,75 points
9. M. et Mme HAENNIG Henri - 3, Montée de Thierenbach..... 14,58 points)
) ex aequo
9. M. et Mme SCHWENDENMANN Bernard - 8, Rue des Jardins. 14,58 points)

MAISON SANS JARDIN

1. M. et Mme ZIMMERMANN Benoît - 34, Rue Principale 15,75 points
2. M. et Mme MAZUREK Bernard - 89, Rue Principale..... 15,00 points
3. M. et Mme GASSER Pierre – 43, Rue Principale..... 14,67 points
4. M. et Mme BAUMGRATZ Hubert - 5, Rue du Vieil Armand 13,33 points
5. M. et Mme GEISSER Jean - 7, Montée de Thierenbach..... 13,08 points
6. M. et Mme SCHWENDENMANN Richard - 1, Rue du Tir..... 12,92 points
7. Mme BURNER Thérèse - 106, Rue Principale..... 12,67 points)
) ex-aequo
7. M. MARTIN André - 64, Rue Principale 12,67 points)
9. Mme GRUNEISEN Reine - 64, Route de Jungholtz 12,50 points
10. M. et Mme JOB Francis – 48, Rue Principale. 12,33 points

M. le Maire adresse ses félicitations et ses remerciements à l'ensemble des lauréats ainsi qu'à tous les habitants du village qui s'investissent chaque année dans le fleurissement de leur propriété.

8° / POINT : COMPTES-RENDUS DES DIVERSES COMMISSIONS :

- **Commission "Cadre de Vie-Environnement-Aide Sociale-Relations habitants" du 07/09/2004** : il a été essentiellement question de l'enquête petite enfance et du schéma pôle gérontologique ;

- **"Toutes Commissions" du 10/09/2004** : cette réunion a été consacrée à la préparation du Conseil Municipal du 14/09/2004 ;

- **Commission extra-municipale "60^{ème} anniversaire de la Libération" du 23/09/2004** : s'est penchée sur les préparatifs des festivités du 60^{ème} anniversaire de la Libération qui sera commémoré le dimanche 6 février 2005 ;

- **Commission "Voirie-Vignoble" du 02/11/2004** : ont été abordés l'intégration d'un fil d'eau dans la rue du Moulin suite aux travaux de la piste cyclable, le nettoyage du clocher de l'église pendant les travaux de réparation du clocher, la question du plancher de la maison du Sudel, le projet d'assainissement dans la rue Saint-Gilles et le report des travaux de réfection des chemins "Mackerschierweg" et "Schorenweg" au printemps 2005 ;

- **Commission "Cadre de Vie-Environnement-Aide Sociale-Relations habitants" du 03/11/2004** : les points principaux de cette réunion ont été l'organisation de la soirée pizza pour les jeunes le 10/11/2004 et la fête de Noël des personnes âgées du 19/12/2004 ;

- **Commission extra-municipale "60^{ème} anniversaire de la Libération" du 15/11/2004** : poursuite des préparatifs de la commémoration du 60^{ème} anniversaire de la Libération ;

- **Commission "Jeunesse-Associations-Loisirs" du 18/11/2004** : la commission a pris connaissance du contrat temps libres qui sera signé avec la C.A.F. prochainement.

9° / POINT : COMPTES-RENDUS DES DELEGUES AUPRES DES ORGANISMES EXTERIEURS :

- Conseil de Communauté de Communes du 24/09/2004 : il a notamment été question de l'attribution des Vice-Présidents, du budget supplémentaire assainissement 2004 (M 49), des décisions modificatives du budget 2004 (M 14), des orientations budgétaires 2005 assainissement, de la dévolution des travaux du programme d'assainissement 2004, du service public de la fourrière, de l'exonération de la TEOM pour les usagers soumis à la redevance spéciale en 2005, des conventions "pistes cyclables", des avenants de travaux du Centre Sportif "Florival", de la validation du plan de financement des "points bleus", de l'assistance à la maîtrise d'ouvrage pour l'aire d'accueil des gens du voyage, de l'admission en non-valeur, de l'indemnité de conseil du Trésorier Principal pour l'exercice 2003, de l'indemnité du Président et des Vice-Présidents, des affaires relatives au personnel et de l'autorisation d'ester en justice.

10° / POINT : DIVERS :

A/ FETES DE NOËL DES ECOLES ET DES "MOINS-JEUNES" :

A l'instar des années précédentes, le Conseil Municipal décide de prendre en charge les frais découlant de la fête de Noël des "Moins-Jeunes" et l'acquisition d'un livre pour 8 € par élève fréquentant les écoles de Wuenheim. Les crédits sont prévus à l'article 6232 du Budget Primitif 2004.

B/ FIXATION DES TARIFS DE VENTE DES SAPINS DE NOËL :

Les tarifs 2003 sont reconduits, à savoir :

- petits : 9€
- moyens : 13€
- grands : 17€

La coupe des sapins est fixée au samedi 11/12/2004 et la vente aura lieu le même samedi 11/12/2004 de 14h à 16h.

C/ FIXATION DES TARIFS DES FONDS DE COUPES :

Le Conseil Municipal décide de fixer à 60,00 € H.T. le prix du lot de fonds de coupes. 14 lots ont été attribués.

D/ FIXATION DES TARIFS "SIGNALETIQUE" :

Ainsi que convenu avec les artisans et commerçants du village lors d'une réunion en mairie, ceux-ci prendront en charge le coût des lames (simple face ou double face), le reste étant pris en compte par la commune (poteaux, fixations, pose ...). Le Conseil Municipal fixe les tarifs ci-après :

- Signalétique "Ariane" simple face - classe 1 - 1000 x 120 couleur de dos champagne – type de pose Bi-Mat latéraux couleur de lettre blanc – couleur de fond marron	73,71 €
- Signalétique "Ariane" simple face - classe 1 - 1000 x 120 couleur de dos champagne – type de pose sur support couleur de lettre bleu – couleur de fond blanc	82,26 €
- Signalétique "Ariane" simple face - classe 1 - 1000 x 120 couleur de dos champagne – type de pose sur support couleur de lettre blanc – couleur de fond marron	82,53 €
- Signalétique "Ariane" simple face - classe 1 - 1300 x 120 couleur de dos champagne – type de pose Bi-Mat latéraux couleur de lettre blanc – couleur de fond marron	92,88 €
- Signalétique "Ariane" double face - classe 1 - 1000 x 120 type de pose Bi-Mat latéraux couleur de lettre blanc – couleur de fond marron	100,26 €

Adopté à l'unanimité par le Conseil Municipal.

E/ INFORMATIONS DIVERSES :

* Orientations budgétaires 2005 : le Conseil Municipal est invité à réfléchir sur les orientations budgétaires pour l'année à venir et à en définir les priorités, selon les propositions figurant sur la liste transmise aux Conseillers.

* Dotation Globale d'Equipement 2005 : le dépôt des dossiers est fixé au 31/01/2005. Ce point figurera à l'ordre du jour du prochain Conseil Municipal (décembre 2004).

* Location de la pêche : le contrat de gré à gré de la location de la pêche pour la période 1996-2004 arrive à échéance le 31/12/2004. L'actuel locataire a fait savoir qu'il ne désire plus la louer. Le Conseil Municipal en prend acte.

* Affaire commune de Wuenheim / M. et Mme Haering : l'avocat des époux Haering vient de transmettre le nouveau décompte des frais engagés par ce couple et qui se chiffre à 72.270,44 € au 28/10/2004. Le Conseil Municipal charge M. le Maire de relancer l'assurance de la commune à ce sujet.

* Brigade Verte : la brigade verte a transmis son rapport d'activité 2003 ainsi que le rapport du 2^{ème} trimestre 2004 : 55 rondes et/ou interventions ont eu lieu sur le territoire de la commune.

La séance est close à 21h30.